

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 29 (1983)  
**Heft:** 8-9  
  
**Rubrik:** Les arts

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

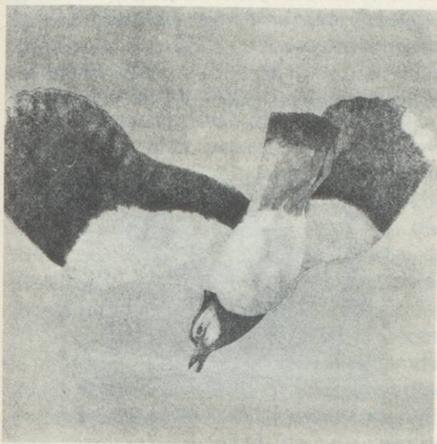
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Robert Hainard

Il y a quelque dix ans si ce n'est davantage, lauréat du prix d'art animalier institué par ED.-M. Sandoz, cet excellent peintre genevois, né en 1906, avait déjà exposé dans un salon de la Maison de l'Amérique latine une sélection de ses œuvres ; et c'est avec un réel plaisir que son public parisien a retrouvé à la Galerie Suisse un ensemble plus important de ses très belles gravures - en couleurs pour la plupart - exécutées sur bois avec une totale maîtrise de ce métier périlleux.

Chez Hainard, l'animal est épié, scruté, étudié dans toutes ses habitudes et attitudes, placé dans son environnement, comme le fit en son temps et pour les oiseaux le Neuchâtelois Paul Robert. Mais, époque oblige, l'expression est ici plus libre et si l'on devine toujours l'anatomie du sujet, celle-ci, moins lisiblement indiquée, reste sous-jacente et, partant, ne retient pas l'attention.

Une véritable poésie émane de toutes ces planches où l'on sent l'artiste en communion constante avec les règnes animal et végétal et sans qu'il soit besoin de lui restituer l'étiquette trop banale d'écologiste si fort à la mode du jour.

On ne saurait assez conseiller aux admirateurs de R. Hainard de se procurer le répertoire de son œuvre (800 gravures) dont le premier tome est sorti l'an dernier, le second paraissant en octobre 83.

Galerie Suisse de Paris  
17, rue Saint-Sulpice Paris 6<sup>e</sup>

## Edouard - Marc Sandoz

Sous le titre « Faune et Flore exotiques dans l'Art » et patroné par le Muséum national d'Histoire naturelle, une exposition réunit au

Louvre des Antiquaires les œuvres d'une vingtaine d'artistes qui ont « levé l'ancre pour une exotique nature »

Parmi quelques noms prestigieux, Barye en tête, Pompon, Rembrandt-Bugatti, Hernandez et ses tailles directes, on découvre un bel envoi de ED.-M. Sandoz, les deux guépards, le Kangourou en bronze, une carpe monumentale traitée en style décoratif, avec une splendide patine, un singe assis en marbre veiné et un fennec de plâtre.

Tous animaux où l'on retrouve avec bonheur la forte personnalité de l'artiste et son goût pour le matériau noble.

Complétant l'ensemble sculpté, une esquisse de tête de tigre enlevée brillamment à l'aquarelle rappelle ses dons remarquables pour le croquis rapide.

Le Louvre des Antiquaires  
2, place du Palais-Royal Paris 1<sup>er</sup>

E.L.



## Nouveau président, en Suisse, pour les peintres, sculpteurs et architectes

Bienne, 25 juin (ats) La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS) a un nouveau président : récemment à Bienne,

quelque 150 délégués ont élu le sculpteur argovien Peter Hächler pour succéder à l'architecte tessinois Niki Piazzoli, qui a présidé aux destinées de la société pendant cinq ans.

Les délégués ont par ailleurs appris que leur société, qui compte environ 1800 membres, recevra pour la première fois une subvention fédérale en 1983/84. Le montant, toutefois, n'en sera fixé que l'automne prochain.

## Un annuaire pour les artistes

La deuxième publication présentée récemment est une véritable mine d'informations. En 800 pages, ce « Manuel de la promotion publique et privée de la culture » passe en revue les activités de 10 institutions fédérales, des 26 cantons, de 98 communes, de 115 fondations, de 46 organisations et de 62 entreprises dans le domaine culturel. Édité par l'Union suisse des fondations culturelles et par l'Office fédéral de la culture, il a paru aux Éditions Erpf, de Berne (19,80 francs S, dans les librairies).

Comme l'a expliqué M. Frédéric Dubois, directeur de l'Office fédéral de la culture, ce manuel doit d'abord être un guide pour tous les artistes qui cherchent à s'orienter dans la jungle de la promotion culturelle. Mais il est aussi une invitation à agir. Agir dans les secteurs où la promotion est encore faible, agir en faveur d'une meilleure coordination de cette promotion.

Ce manuel n'est qu'une première étape dans l'information des artistes, a souligné M. Dubois. Seul un service permanent d'information culturelle pourrait en fait se charger de tenir les données du manuel à jour et donner aussi des indications sur les mesures non matérielles qui existent dans le domaine de la culture. Ce service était prévu dans le programme de la législature 1979-1983, mais n'a pas été concrétisé faute de moyens financiers. Il sera certainement repris dans le programme de la prochaine législature, a affirmé M. Dubois.

La troisième et dernière publication présentée est la somme des avis exprimés lors de la procédure de consultation organisée l'année dernière sur l'initiative populaire en faveur de la culture. Les grandes lignes de cette prise de température sont connues depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier : un accueil dans l'ensemble négatif pour l'initiative, mais une majorité relevant l'insuffisance de l'aide officielle aux activités culturelles.

Cette brochure peut être obtenue auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, au prix de 40 francs S.

ATS